

## Blanquer dément que le professeur décapité était menacé d'une sanction

Paris, 18 oct. 2020 (AFP) -

Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer a démenti dimanche que l'enseignant des Yvelines décapité vendredi était menacé d'une sanction ou de remontrance pour avoir montré des caricatures de Mahomet à ses élèves, ainsi que l'ont suggéré certains intervenants sur les réseaux sociaux.

"Cette information est fausse", a martelé M. Blanquer interrogé par France Inter, France 2 et Le Monde.

"A aucun moment, il n'a été dit, ni même sous-entendu, ni pensé que l'institution allait +sévir+" contre le professeur, Samuel Paty, a également déclaré le rectorat de Versailles dans un communiqué dimanche. "L'institution a toujours été en soutien total", a-t-il ajouté.

Depuis vendredi, les messages suggérant que l'académie s'apprêtait à "sanctionner" l'enseignant essaimaient sur les réseaux sociaux.

Professeur d'histoire-géographie au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), Samuel Paty a été décapité vendredi en rentrant à son domicile par un Russe tchéchène de 18 ans, Abdouallakh Anzarov, abattu aussitôt après par la police.

M. Paty était la cible de violentes critiques d'un père d'élève et d'un militant islamiste connu des services de police, Abdelhakim Sefrioui, qui lui reprochaient, dans des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, d'avoir montré le 5 octobre les caricatures de Mahomet à ses élèves de 4e, dans le cadre d'un cours sur la liberté d'expression.

"Ces vidéos énoncent de fausses informations et instrumentalisent les faits dans une perspective qui dépassait la séquence du cours", a pointé le rectorat.

Le parent d'élève et M. Sefrioui étaient toujours dimanche en garde à vue.

"La principale, qui a été impeccable de bout en bout, voyant qu'il y a eu un incident de cette nature, a justement appelé les équipes Valeurs de la République (les référents laïcité de l'Education nationale, ndlr)", a rappelé de son côté M. Blanquer.

Le professeur a "dit que ceux qui sont choqués ferment les yeux ou sortent de la classe. Ce point-là a suscité un malentendu car il a pu être vécu comme une discrimination", a-t-il précisé.

Un "échange" avait eu lieu entre le père d'élève et l'inspection académique afin "d'expliquer la démarche du professeur dans un souci d'apaisement", selon le rectorat.

Vendredi soir, la députée des Yvelines Michèle de Vaucouleurs (MoDem) avait évoqué devant la presse la "mauvaise idée" du professeur de "demander aux élèves musulmans de sortir de la classe". "Il a reconnu que c'était une maladresse", avait-elle ajouté.

"On peut toujours regretter telle ou telle chose, tout n'est pas parfait (mais) le soutien a été effectif", a souligné M. Blanquer, ajoutant qu'il allait "demander à l'inspection générale d'établir l'ensemble de l'enchaînement des faits".

fan-pa/dlm

Afp le 18 oct. 20 à 19 38.